|  |
| --- |
| **ATTESTATION SUR L’HONNEUR**  **Règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine** |

***(À fournir par le candidat individuel OU par chaque membre du groupement)***

**N° de la consultation :**

**OBJET DU MARCHE/CONCESSION :**

**Nom ou dénomination sociale :**

**Adresse / Siège social :**

**N° SIRET :**

**Forme juridique :**

**Conformément au règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022** modifiant le règlement (UE) n°833/2014 du 31 juillet 2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, et plus précisément au nouvel *article 5 duodecies* introduit par le règlement du 8 avril 2022 dans celui du 31 juillet 2014,

**Je soussigné(e)**, (nom- qualité), agissant au nom et pour le compte de la *société* (nom – adresse), **atteste sur l’honneur** :

*(Cases à cocher)*

🞏 ne pas être un ressortissant russe, ou une personne physique ou morale, une entité ou un organisme établi(e) en Russie ;

🞏 ne pas être une personne morale, une entité ou un organisme dont plus de 50 % des droits de propriété sont détenus, directement ou indirectement par un ressortissant russe, ou une personne physique ou morale, une entité ou un organisme établi(e) en Russie ;

🞏 ne pas être une personne physique ou morale, une entité ou un organisme agissant pour le compte ou selon les instructions d’un ressortissant russe, ou d’une personne physique ou morale, d’une entité ou d’un organisme établi(e) en Russie OU d’une personne morale, une entité ou un organisme dont plus de 50 % des droits de propriété sont détenus, directement ou indirectement par un ressortissant russe, ou une personne physique ou morale, une entité ou un organisme établi(e) en Russie ;

🞏 ne pas employer de sous-traitant, de fournisseur ou recourir aux capacités d’une entité qui se trouve dans l’un des trois cas susmentionnés, si le montant des prestations de ces opérateurs (pris individuellement) représente plus de 10 % de la valeur du marché.

**Je m’engage également à informer sans délai le pouvoir adjudicateur, tout au long de la procédure, de tout changement de situation portant sur les éléments de la présente attestation**.

À … , le …

*Cachet et signature*

**NB : Il est rappelé par la SEMMARIS que la signature d'une fausse attestation sur l'honneur est une infraction sanctionnée par les   
articles 441-1 à 441-12 du Code pénal.**